

qui sont fondées dans les ports du Levant distribuent un enseignement non seulement laïque, mais nettement hostile au catholicisme. Les consuls italiens ignorent les évêques. Quand une escadre visite les « Échelles », les officiers ont pour consigne de ne connaître que les écoles laïques. C'est le temps où l'Italie prend, dans la Triple Alliance, le rôle d'agent provocateur et où, dans la Méditerranée comme dans l'Europe centrale, elle entre dans toutes les combinaisons peu sympathiques à la France. Elle engage les puissances tripliciennes et l'Angleterre dans une sorte de coalition, dont elle tient les fils, contre le Protectorat français qui lui apparaît comme la clé de voûte de notre influence en Orient. Presque simultanément la mission de M. Dunn et celle du général Simmons à Rome, sous couleur de demander au Pape la création de nonciatures à Pékin et à Constantinople, ont surtout pour objet d'attaquer indirectement le Protectorat français et de seconder les efforts du Quirinal pour la nationalisation des missions¹. L'*Alliance nationale pour la protection des missionnaires italiens*, subventionnée par le gouvernement, travaille dans le même sens, et le cardinal Préfet de la Propagande déclare que le Vatican et les évêques ne peuvent avoir aucun rapport, malgré son titre et son but apparent, avec cette société dont les attaches maçonniques sont notoires.

C'est à cette conspiration, qui menace à la fois les intérêts français et ceux de la catholicité, que Léon XIII, éclairé par notre ambassadeur, le comte Lefebvre de Béhaine, répond par la circulaire de la Propagande *Aspera rerum conditio* (22 mai 1888). Le cardinal Simeoni, au nom du Pape, y confirme

1. Voyez ci-dessous chapitre xii.